

Echos de Plozévet sous le Second Empire

Portrait officiel de Louis-Napoléon Bonaparte



Président de la République française de 1848 à 1851

Les registres des délibérations des conseils municipaux et les courriers des maires (archives de la mairie), nous renseignent sur certains détails de la vie à Plozévet, même si ces écrits sont parfois stéréotypés et peu naturels.

Napoléon III, en bref :

Source : www.elysee.fr/la-presidence/louis-napoleon-bonaparte

20 avril 1808

Naissance à Paris de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, 3e fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, fille de l'Impératrice Joséphine. Il vit en exil à la chute de l'Empire et fait son éducation entre Augsbourg, Arenenberg et Rome.

Il passe tous ses étés en Italie où il développe une sympathie pour les mouvements indépendantistes ("carbonaro").

Années 1830

Louis-Napoléon commence à conspirer, persuadé que la France voulait un Bonaparte pour chasser Louis-Philippe.

Il tente par deux fois (en 1835 par Strasbourg, en 1840 par Boulogne) de revenir en France.

Il est condamné en 1840 à l'emprisonnement à perpétuité au fort de Ham en Picardie. Pendant sa captivité, il se livre à l'étude et à la correspondance et opère une rénovation du bonapartisme.

Il écrit notamment en 1844 un de ses ouvrages les plus célèbres, "De l'extinction du paupérisme", où se manifeste son intérêt pour les questions économiques et sociales.

25 mai 1846

Déguisé en ouvrier, il s'évade et s'installe à Londres.

A la faveur de la Révolution de 1848 qui met fin au règne de Louis-Philippe, Louis-Napoléon tente de revenir légalement en France.

1848

Il est élu et siège à l'Assemblée en septembre.

A la suite de la promulgation, le 4 novembre 1848, de la constitution de la IIe République, il est candidat à l'élection présidentielle, et est élu pour quatre ans au suffrage universel, le 10 décembre 1848, avec près de 75% des voix.

20 décembre 1848

Il prête serment à l'Assemblée constituante et s'installe le soir même à l'Élysée. Il entre progressivement en conflit avec l'Assemblée nationale, devenue en majorité royaliste, à la suite des élections de mai 1849.

Dans un premier temps, la politique du président est plutôt conservatrice. Il envoie à Rome des troupes pour mater une rébellion contre le Pape et ne s'oppose pas au vote par l'Assemblée nationale de la loi Falloux sur l'enseignement qui déplaît aux républicains modérés.

Mais le 31 mai 1850, l'Assemblée vote une loi électorale imposant une résidence de trois ans pour les électeurs qui élimine 3 millions de personnes du corps électoral, notamment des artisans et des ouvriers saisonniers.

Louis-Napoléon fait pression pour augmenter la durée de son mandat tandis que l'Assemblée nationale est opposée à tout projet de révision constitutionnelle.

Dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851, un décret dissout l'Assemblée nationale et rétablit le suffrage universel.

Malgré quelques soulèvements vigoureusement réprimés, le coup d'Etat est approuvé et le plébiscite sur les nouvelles institutions reçoit une majorité d'avis favorables.

Mars 1852

Une nouvelle constitution étend le mandat du président à 10 ans.

7 novembre 1852

Un sénatus-consulte rétablit le régime impérial qui est confirmé par un plébiscite.

2 décembre 1852

Début du Second Empire.

29-30 janvier 1853

Il épouse Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, dont il a un fils, Eugène, né en 1856.

A l'occasion de la guerre de Crimée (1854-1856) Napoléon III confirme le retour de la France dans la vie politique européenne.

La politique italienne de l'Empereur - en faveur de l'unification et au détriment de l'Autriche - permet à la France d'annexer, après plébiscite, Nice et la Savoie (1860).

Sous l'Empire, la France connaît des années de progrès économiques (création d'un système bancaire, développement des chemins de fer, transformation des grandes villes). Mais l'échec de l'établissement d'un empire catholique au Mexique (1861-1867) et l'attitude de neutralité monnayée (politique des "pourboires") face aux conflits entre l'Autriche et la Prusse affaiblit le régime.

21 mai 1870

Un sénatus-consulte proposant un régime plus libéral est plébiscité par plus de 7 millions de voix.

19 juillet 1870

A la suite de tensions avec la Prusse à propos de la succession d'Espagne et abusée par la fameuse dépêche d'Ems, la France déclare la guerre à la Prusse.

2 septembre 1870

Lors de la capitulation de Sedan, l'Empereur est fait prisonnier.

À Paris, des députés (dont Léon Gambetta) proclament la République mais la déchéance de Napoléon III n'est votée par la Chambre que le 1er mars 1871.

Mars 1871

L'ex-empereur s'exile en Angleterre où il meurt le 9 janvier 1873.

A Plozévet . . . rapports des conseils municipaux :

Les premières allusions au Prince-Président commencent en 1851.

18.01.1852 séance extraordinaire ;

Approbation des mesures prises par le **Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte**

Le conseil municipal de Plozévet, dans la séance extraordinaire du dix huit janvier mil huit cent cinquante deux, à laquelle étaient présents MM P. Julien maire, Le Corre premier adjoint, Le Quéré deuxième adjoint, Le Dem, Tymen Alain, Coroller René, Hénaff Jean, Le Goff Yves, Mazo Corentin, Le Quéré Mathieu, Bourdon Jean, Le Goff Corentin, a voté à l'unanimité, à Monsieur Louis Napoléon Bonaparte, l'adresse suivante, revêtue de la signature des conseillers municipaux sachant signer :

Prince,

L'acte du 2 décembre a révélé à la France le génie de Napoléon Le Grand. Par cet acte vous avez mis fin à nos angoisses, inspiré à tous la confiance dans l'avenir; et votre rigoureuse attitude nous présage enfin une ère de tranquillité et de liberté sincère.

Monsieur Le Président , après avoir préservé le pays des désastres d'une guerre civile, de la pire espèce, vous poursuivrez votre œuvre avec sagesse , mais avec cette volonté et cette énergie qui vous caractérise.

Daigne la Providence, Monsieur Le Président, bénir ce pouvoir immense, que la France, fatiguée par les discordes, à mis en vos mains pour la sauvegarder de la ruine, et vous Prince, daignez agréer avec l'expression de nos remerciements, celle de nos vœux et de nos sympathies pour la prospérité de votre gouvernement.



30.05.1852

- Le Prince-Président souhaite que la France entière participe au financement du monument érigé à Blois à la mémoire de Denis Papin. Refus : ressources insuffisantes.

08.11.1852

Convocation écrite de Mr le Maire Julien.

Demande faite à son Altesse Impériale d'un **drapeau avec l'emblème impérial, en récompense du plébiscite (674 voix sur 700) !!!**

12.12.1852 8h a.m.

- Secours par les communes aux indigents conformément à la pensée généreuse de l'Empereur (intronisé le 2 décembre)

A Ploz 20F ont déjà été votés mais les indigents sont très nombreux. Ajout de 25F.

13.02.1855

- A la demande du Préfet, la commune (sans ressources) est **obligée d'acheter le drapeau et le buste** de l'Empereur.

1.11.1855

- Vote de 200F pour créer un atelier de charité pour s'associer aux louables intentions de l'Empereur avec effet seulement **après paiement de l'horloge***, s'il reste de l'argent.

14.11.1858

- **Pas de crédit pour payer le drapeau** pris au mois d'août : vote d'une somme de 18F pour le payer.

***L'horloge**, d'une valeur de 600 F, a été achetée à Crédit quelques années auparavant, afin de surveiller les heures d'ouverture des tavernes du bourg. La commune ne pouvant pas payer, les pénalités s'accroissent...

14 mars 1856 : enfin un héritier !

Un filleul de Napoléon III à Pellan :



Le **16 mars 1856**, naissait, à Paris **Louis-Napoléon**, le fils unique de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie :

(Il meurt le 1er juin 1879 en pays zoulou (Afrique-du-Sud))

L'Empereur décida qu'il serait parrain et l'Impératrice marraine de tous les enfants légitimes nés en France le 16 mars 1856. Il y eut environ 20 à 30 enfants par département.

Une déclaration devait être faite à la mairie avant le 16 avril 1856.

Chaque famille a reçu un diplôme et une somme d'argent de Sa Majesté l'Empereur, certificat signé par le Ministre d'Etat au mois d'août 1856.

Ce fut le cas pour un enfant de Pellan, Jacques Le Gall, fils de Henry et de Marie Anne Le Corre. (Jacques décéda à 10 ans.)

1856
Gall (le)
Jacques.

L'an mil huit cent cinquante six le seize Mars à six heures du soir, nous Pierre Julien Marie, officier de l'état civil de la commune de St-Jacques, canton de St-Jacques, arrondissement de St-Jacques, département de la Mayenne, avons comparé Henry Le Gall, cultivateur âgé de quarante-un ans, demeurant à Pellan en St-Jacques, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, lequel il lira et nous a fait signer de sa main et de la déclaration de son mariage avec Marie Anne Le Corre son épouse âgée de trente-quatre ans, et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Jacques. Les dites déclarations et présentations faites en présence de Jean Marie Le Corre, âgé de trente-huit ans et de Jean Louis Le Corre, âgé de soixante ans, lesquels ont déclaré avoir vu et entendu le dit acte de naissance et ont signé après lecture.

P. Julien
Maire

1856
filleul de l'Empereur.

Lettre du 17 de la Préfecture Générale de la Loire-Inférieure, par laquelle on vous envoie un mandat de 100 Francs au profit de Gall Henry à Pellan, pour un enfant né le 16 mars 1856.

14 Janvier 1858 ; Attentat contre l'Empereur

Plozévet , Finistère à S.M. l'Empereur des Français.

Sire, les habitants de la commune de Plozévet , dont nous sommes les fidèles interprètes, ont appris avec autant d'indignation que de douleur la nouvelle de l'exécrable attentat du 14 du présent mois.

S'il est des misérables qui ne reculent devant aucuns forfaits pour assouvir leurs haines sauvages, il est au dessus d'eux une Providence qui déjoue leurs lâches complots et protège d'une manière efficace et presque miraculeuse les jours précieux auxquels sont attachées les destinées de l'Empire.

Nous n'oublierons jamais, Sire, les nobles paroles que prononça Votre Majesté après un attentat semblable à celui qui vient de nous épouvanter. *"Je ne crains rien des tentatives des assassins. Il est des existences qui sont les instruments de la fortune. Tant que je n'aurai pas accompli ma mission, je ne cours aucun danger."*

Ces paroles sont prophétiques : la Providence vient de montrer que ce n'est pas en vain que Votre Majesté place en elle cette foi vive et sereine.

Après avoir remercié Dieu de la nouvelle preuve de protection qu'il vient de donner à la France, nous le prions du fond du cœur de continuer à veiller sur les jours de Votre Majesté, de l'Impératrice et du Prince Impérial, et vous, Sire, d'agréer les hommages les plus respectueux de vos très humbles et très obéissants serviteurs et sujets.

Signé : Le Bail ; Le Bolzer ; Moris ; Hénaff ; Le Dem et Julien, Maire.

NB On est un peu surpris de voir la signature de Lucien Le Bail au bas de cette lettre !

L'attentat d'Orsini, le 14 janvier 1858 (Historia)

MOMENTS D'HISTOIRE FRANCE 1860 - encadré dans Mensuel n°759 daté mars 2010

Felice Orsini a payé de sa personne dans tous les combats pour l'indépendance de l'Italie. Cela lui a même valu deux ans de galères. En 1849, il s'est battu contre les troupes françaises envoyées écraser la République romaine. Il en veut encore à Louis Napoléon, président de la IIe République, d'avoir organisé cette expédition.

Après une évasion rocambolesque, Orsini prépare un attentat contre celui qui est devenu l'empereur des Français, un obstacle à l'unité italienne selon lui. Il recrute trois complices, fait confectionner quatre bombes et repère les déplacements de Napoléon III. Le sachant attendu le 14 janvier 1858 à l'Opéra, les terroristes, à l'arrivée de la calèche impériale, lancent trois bombes.

L'attentat fait 12 morts et 144 blessés. L'impératrice, la robe tachée de sang, et l'empereur sortent indemnes, mais ils l'ont échappé belle : dans les plaques de fer placées sous les planches et dans les parois de la calèche, on retrouve 76 impacts. À la faveur du tumulte, les meurtriers s'enfuient, mais l'un d'eux, arrêté, passe aux aveux et indique la cachette des autres.

Pendant tout le procès, Orsini revendique l'entière responsabilité de l'attentat. Il est condamné à mort.

Le 13 mars 1858, revêtu du capuchon des parricides, Orsini est guillotiné . À l'instant suprême, très digne, il crie : « Vive l'Italie ! Vive la France ! » Napoléon III en est si impressionné qu'il va renouer avec l'idéal de sa jeunesse : combattre pour l'indépendance de l'Italie. Orsini a atteint son but.

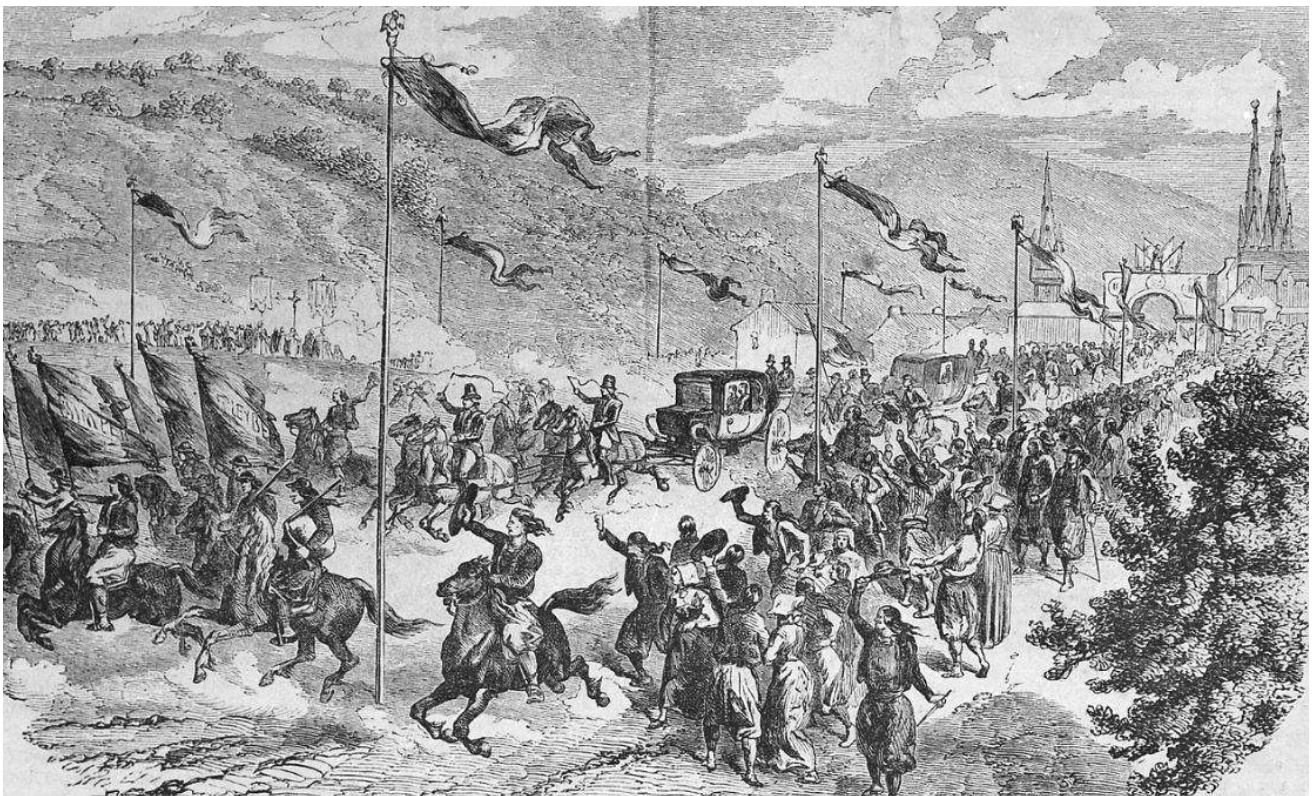
En septembre 1858, l'Empereur fit un tour de Bretagne, une visite stratégique de propagande.



Des lettres lui furent adressées par des maires qui espéraient un soutien pour leurs communes qui avaient de grosses difficultés financières.

Elles furent vaines ! Refus laconiques, sans arguments (Cf *Grand Terrier* - Ergué Gabéric)

Voici , ci-dessous, les voitures quittant Quimper. En arrière-plan une procession bénit le convoi impérial.
(Image publiée par le journal l'Illustration)



Juin 1859 : victoire de Magenta.

Lettre du recteur Clévarec au maire Pierre Julien

Monsieur le Maire,

La victoire de Magenta dont vous avez reçu la nouvelle, vient d'inaugurer d'une manière glorieuse la campagne d'Italie et d'ouvrir aux Français les portes de Milan.

L'Empereur et le roi du Piémont sont entrés hier dans la capitale de la Lombardie , aux acclamations enthousiastes des habitants qui Les ont reçus comme des Libérateurs.

Nous devons rendre grâce à la Providence de la protection qu'elle a accordée à notre Empereur et à notre brave Armée. En conséquence, un Te Deum sera chanté dimanche prochain 12 juin , dans toutes les église de France.

Je vous prie, Monsieur Le Maire, de convoquer à cette cérémonie, toutes les autorités et les anciens militaires, et de vous entendre à ce sujet avec l'Autorité Ecclésiastique qui, de son côté a reçu des instructions de Monseigneur l'Evêque .

[...]

Echos de la vie à Plozévet à cette époque :

1858 : Extinction de la mendicité

Voir le blog de H&P

Plozévétiens dans les guerres :

- *Guerre de Crimée (1854-1856):*

Le jeune Plozévézien (soldat **POCHIC René**), **retra de Crimée** dans sa ferme de Gorréquer après la signature de la paix, mais il repartit aussitôt pour la **guerre d'Italie** jusqu'à l'armistice de Villafranca en juillet 1859. A son retour, le **maire Pierre JULIEN** (un cultivateur, voisin de Lessunus) écrivit au Général de Brigade pour demander son maintien à la ferme comme soutien de famille.

Monsieur Le Général de Brigade, Commandement de Brest,

J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre pour vous prier de bien vouloir prendre en considération la triste condition du sieur Pochic, père du jeune Pochic, soldat au 15^{ème} régiment de ligne , actuellement en congé de réserve à Plozévet.

En effet, lors de la signature de la paix de Crimée, le sieur Pochic est rentré dans ses foyers avec un congé de soutien de famille, car son père se trouvant alors seul à la tête d'une exploitation agricole assez importante, ne pouvait à cause de son âge et de ses infirmités, la diriger convenablement. Mais son fils est alors venu lui apporter un peu d'aide et de consolation.

Rappelé de nouveau à l'époque de la guerre d'Italie, il est revenu chez lui aussitôt après le traité de Villafranca, et aujourd'hui tout le fardeau attaché à une exploitation pèse sur lui.

Etant persuadé que si le sieur Pochic est rappelé sous les drapeaux à l'expiration de son congé, son père se verra contraint d'abandonner sa ferme, je vous prie, Monsieur Le Général d'user de toute votre influence et de tout le pouvoir dont vous disposez, pour faire en sorte que ce jeune homme reste dans sa famille. Personne ne le mérite plus que lui, car, outre que son père ne peut rien sans lui, il se conduit encore de manière à mériter la confiance de tous ceux qui le connaissent.

Dans l'espoir que vous voudrez bien agréer la demande que j'ai l'honneur de vous faire, je vous prie, Monsieur Le Général, de recevoir mes remerciements et de me considérer comme le plus respectueux de vos serviteurs.

Le Maire de Plozévet, signé : P. Julien.

René Pochic, né le 12 déc. 1834 à Gorréquer en Plozévet, fils de **Yves** (37ans) et de **Marie Jeanne Le Donche** (Donge? Douche ?)(29 ans)

Pour plus de détails, voir le site Plozerche

Au moins 13 Plozévétiens sont morts à cette guerre,

<p><u>Jacques Kerloc'h</u> Né le 11 fév. 1831 ; <i>fils de Alain et de Marguerite Le Quéré de Kervern.</i></p>	3ème RI de ligne ; carabinier.	Mort le 26 oct 1854, dans une tranchée près de Sébastopol. Un boulet lui a enlevé la tête.
<p><u>Allain Hélias</u> né le 8 décembre 1828 ; <i>fils de Pierre, sabotier à Kersuot, et de Hélaine Guivarch</i></p>	voltigeur	Tué par balle le 25 mars 1855 dans une tranchée devant Sébastopol.
<p><u>Pascal Lautrédou</u> né le 23 oct 1832 ; <i>fils de Augustin Guillaume et de Marie Kérourédan, cultivateurs à Merros Creis Izella</i></p>	Fusilier au 87ème RI de ligne. camp Maslak, armée d'Orient	Mort du choléra dans l'ambulance mobile de Maslak. (Près de Constantinople)
<p><u>Pierre Tallidec</u> né le 2 mars 1828. <i>fils de Jean tisserand à la Trinité et de Elisabeth Colin</i></p>	Matelot 3ème classe à bord du vaisseau impérial <i>Le Bayard</i>	Mort le 22 juillet 1854 à bord du vaisseau au large de Varna (Bulgarie). (épidémie de choléra)
<p><u>Vincent Le Stum</u> <i>né le 23 sept 1829 à , fils de Pascal et de Marguerite Ferrant, journaliers à Kerguélen.</i></p>	Grenadier au 2ème régiment de grenadiers de la Garde impériale.	Mort du choléra morbus à l'hôpital de la 2ème div. de l'Armée d'Orient.
<p><u>Jean Corentin Yannic</u> né le 24 oct 1829 à Pouldreuzic <i>Résidant à Plozévet, fils de Jean et de Corentine le Pape .</i></p>	Grenadier au 2ème bataillon du 98ème R de ligne , embarqué sur la frégate à vapeur <i>le Vauban</i>	Mort à bord, le 3 sept 1855.
<p><u>Nicolas Savina</u> né le 30 juil 1830 à Lanvoran <i>fils de Corentin et de Marie Bariou</i></p>	Caporal à la 2ème compagnie du 1er régiment du centième R de ligne	Mort le 12 déc 1855 à l'hôpital militaire de Constantinople – Ecrasement du pied et diarrhée chronique.
<p><u>Antoine Vigouroux</u> né le 4 août 1830 à Kérongard <i>Divisquin</i> <i>fils de Alain et de Perrine Tanter, cultivateurs.</i></p>	Voltigeur au 3ème bataillon du 46 ème R de ligne	Mort à l'hôpital militaire de Constantinople-Scorbut.
<p><u>Jean Marie le Guellec</u> né le 29 janv 1834 au moulin Goff <i>fils de François, meunier, et de Anne le Bolzer</i></p>	Fusilier à la 3ème compagnie , 3° bataillon du 15ème R de ligne	Mort le 14 sept 1855 du choléra -commune de Kamiesh ;
<p><u>Colin Michel</u> né le 15 déc 1832 à Brumphuez, <i>fils de Michel, tailleur, et de Marie le Pape</i></p>	Fusilier au 11 R de ligne	Mort dans l'ambulance de la 1ère div du 1er corps de l'Armée d'Orient-Hôpital militaire de Crimée. Le 27 déc 1855. Typhoïde ;
<p><u>Gadonna Guillaume</u> né le 23 sept 1829 à Brumphuez, <i>fils de Thomas et de Mie Anne Bétrom, cultivateurs.</i></p>	Voltigeur au 100ème R de ligne	Mort dans l'hôpital ambulancier de l'armée d'Orient, le 26 fév 1856. Typhoïde
<p><u>Guillou Mathieu</u> né le 30 déc 1825 à Kermenguy, <i>fils de Guillaume et de Mie Anne Pouchoux, cultiv .</i></p>	Grenadier au 2ème R de grenadiers de la Garde Impériale	Mort d'une plaie pénétrante à la poitrine, occasionnée par une balle, lors de la prise de Sébastopol, le 17 sept 1855.
<p><u>Pierre Henri le Guellec</u> né le 31 mai 1829 à Brenizenec, <i>fils de Jacques (cultivateur, meunier) et de Mie Thérèse Bizien</i></p>	Grenadier de 6ème camp. Armée d'Orient	Mort le 8 sept 1855. Eclat d'obus à la poitrine à la prise de Sébastopol.

Source : Etat Civil de Plozévet.

- **1862-63 *La guerre du Mexique***

Voir gazette H&P (**Zouave Le STUM**)



- **1868_ *ALGERIE***

Louis le BOSSER, classe 1866, est tiré au sort pour partir à l'armée. Il passera 5 ans en Algérie, sans revoir sa Bretagne.

Comme ses parents, il était illettré et c'est grâce à des intermédiaires qu'ils échangeaient du courrier. A Plozévet c'est l'instituteur secrétaire de mairie, **Henry Gourlaouen**, qui écrivait et lisait les lettres. On y parlait du temps, des mariages et des décès, de la famille et des amis, du plébiscite de Napoléon III. On y donnait des conseils aussi !

Voici deux extraits retranscrits à l'identique :

17 janvier 1868 :

*"Cher enfant prend courage et ne fait pas attention au mauvaise exemple que tu verras journellement devant tes yeux sois toujours soumis envers tes supérieurs et faite ton service le mieux que tu pourras et surtout ayez beaucoup de soumissions envers tes chefs et apprenez à souffrir avec patience.
Je finis en t'embrassant de tout mon cœur et je suis pour la vie ton dévoué père qui t'aime."*

29 mai 1870 :

*"Je ne vois pas autre nouvelle à te dire pour le moment hormi que nous avons tous voté pour l'Empereur au canton de Plogastel il n'y à eu que deux voix de non tout le reste a dit oui .
A Plozévet le 29 mai 1870, Henry Gourlaouen du bourg qui t'écrit cette lettre te serre la main de louin en attendant le plaisir de te voir arriver au pays."*

- ***Guerre 1870-71***

voir article sur le blog de H&P